

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	37 (1965)
<b>Heft:</b>	6
<b>Artikel:</b>	Enquête sur l'activité de la branche du bâtiment en 1964 et les constructions projetées pour 1965 (résultats provisoires)
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-125800">https://doi.org/10.5169/seals-125800</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Enquête sur l'activité de la branche du bâtiment en 1964

et les constructions projetées pour 1965  
(résultats provisoires)

46

Exécutée comme de coutume avec la collaboration des cantons, des communes et des services fédéraux compétents, l'enquête du délégué aux possibilités de travail sur l'activité de la branche du bâtiment en 1964 et les constructions projetées pour 1965 a donné les résultats provisoires que voici:

Les *constructions annoncées* dont l'exécution est envisagée en Suisse cette année totalisent *13,5 milliards de francs*, soit un peu plus de 400 millions de moins que l'an dernier. C'est la première fois depuis 1958 que les constructions projetées accusent une légère régression. Quant aux *travaux effectivement réalisés en 1964*, ils ont représenté près de *11,7 milliards de francs*, la progression au regard de 1963 s'inscrivant à quelque 1,7 milliard de francs ou 17%. La *différence* entre le volume des *constructions prévues* en 1964 et celui des *travaux exécutés* cette même année a donc atteint le chiffre record de plus de *2,2 milliards de francs* quand bien même la branche du bâtiment n'a cessé d'être mise à forte contribution. En confrontant la valeur des constructions projetées pour 1965 et celle des travaux réalisés en 1964 dont le volume peut être considéré «*grosso modo*» comme correspondant à la capacité actuelle de la branche du bâtiment, on s'aperçoit que la demande excédentaire équivaut encore à quelque 1,8 milliard de francs (ou 16% de la capacité de production) comparativement à 3,9 milliards (ou 39%) l'an dernier. Ces chiffres permettent de supposer que – par rapport tout au moins aux années précédentes – on enregistrera, cette année, une certaine détente sur le marché de la construction.

L'enquête révèle en outre que l'écart susmentionné d'un peu plus de 2,2 milliards de francs entre les constructions exécutées en 1964 et les projets annoncés pour la même année a affecté à la fois les constructions privées et les travaux publics. Proportionnellement, l'ajournement de projets a été toutefois plus prononcé dans le secteur public que dans le secteur privé, comme ce fut du reste toujours le cas au cours de ces dernières années. Cependant, la part des travaux publics au volume global des constructions s'est encore légèrement accrue en passant de 31,7% en 1963 à 32,6% en 1964. Les *travaux publics* ont entraîné en 1964 des dépenses s'élevant à près de 3,8 milliards de francs contre un peu moins de 3,2 milliards en 1963. L'augmentation s'établit ainsi à 625 millions de francs approximativement ou à 20% (année précédente: 26%). En pourcentage, les bâtiments publics et les travaux publics du génie civil participent à cette progression

à parts quasi égales (21 et 19%). La répartition des constructions selon les adjudicateurs fait apparaître que les travaux de la Confédération, des cantons et des communes ont marqué respectivement une extension inférieure (11%), presque égale (16%) et supérieure (25%) à la moyenne générale (17%). Quant aux *constructions privées*, elles ont atteint 7870 millions de francs en 1964 comparativement à 6826 millions en 1963, la plus-value s'inscrivant à plus de 1 milliard de francs ou à 15% (année précédente: 14%). Elle est due essentiellement au développement de la *construction de logements* (620 millions) dont la part au total des constructions a très légèrement augmenté en passant de 35,7 à 35,9%. Les *constructions industrielles* ont marqué une nouvelle progression de 10% (260 millions), mais leur part au regard de l'ensemble est tombée de 25,8 à 24,3%.

Le nouvel accroissement du nombre des personnes occupées dans la branche du bâtiment, les conditions météorologiques plus favorables au printemps dernier qu'une année auparavant, mais aussi la hausse persistante du coût de la construction se reflètent dans la *notable intensification (17%) des constructions au regard de 1963*.

Sur les quelque 13,5 milliards de francs auxquels sont estimées les constructions projetées pour 1965, 4765 millions (ou 35,3%) se rapportent à celles des pouvoirs publics et 8715 millions (ou 64,7%) à celles du secteur privé. Les *projets de travaux publics* dépassent de 110 millions de francs ou de 2% (année précédente: 18%) le chiffre noté en 1964, l'évolution dans le domaine des bâtiments publics (− 2%) et dans celui du génie civil (+ 5%) étant inégale. Les *projets du secteur privé* subissent en revanche une baisse globale de quelque 520 millions de francs ou de 6% (année précédente: + 21%) qui frappe toutes les catégories de travaux à l'exception du groupe de moindre importance dénommé «autres constructions privées». La diminution du volume des projets est de 390 millions de francs ou de 7% pour les logements et de 165 millions ou de 5% pour les constructions industrielles. Un parallèle entre les projets annoncés pour cette année et les travaux exécutés en 1964 permet toutefois de constater que l'ampleur des premiers dépasse encore de beaucoup celle des seconds, en tout cas en ce qui concerne les travaux publics et la construction de logements. Dans ce dernier domaine, le volume des projets accuse un excédent de quelque 800 millions de francs; sous cette optique à tout le moins, un recul de la construction de

logements n'est donc guère probable. Il en va autrement en ce qui concerne les constructions industrielles: c'est en effet la première fois depuis longtemps que la valeur des projets annoncés est inférieure à celle des constructions réalisées l'année précédente. Deux éléments ne sont certainement pas étrangers à ce phénomène: une appréciation plus prudente que par le passé des perspectives économiques et le fait que les mesures officielles visant à réduire l'effectif des travailleurs étrangers entraînent ou excluent même les investissements dits d'agrandissement.

Il peut paraître surprenant à première vue que les chiffres révélés par l'enquête ne correspondent pas à ceux que le préposé aux questions de construction a publiés sur les sommes imputées aux contingents assignés. Les différences sont dues à l'hétérogénéité des deux statistiques. C'est ainsi, par exemple, que les constructions mises en chantier en 1963 ou antérieurement et dont l'exécution s'est poursuivie ou achevée en 1964 ne figurent pas dans la statistique du préposé, tandis que celle du délégué en tient compte. Cette dernière assimile d'autre part aux travaux publics les logements construits par les pouvoirs publics, alors que le préposé les englobe sous la dénomination générale de construction de logements. Des précisions et restrictions s'imposent par conséquent si l'on cherche à comparer les deux statistiques.

L'écart entre le volume des projets annoncés pour 1965 et les travaux exécutés en 1964 dénote que la branche du bâtiment aura encore à faire face, cette année, à de fortes

exigences régionales dont l'intensité ne sera cependant pas aussi prononcée que l'an dernier. Un obstacle supplémentaire réside dans le fait que les prescriptions fédérales obligent également la branche du bâtiment à réduire l'effectif de sa main-d'œuvre étrangère. Si l'on veut éviter que cette situation n'ait des conséquences préjudiciables tant à la branche du bâtiment qu'à l'ensemble de l'économie, le maintien en vigueur de l'arrêté fédéral sur la construction durant cette année se justifie pleinement. Un point demeure toutefois incertain en ce sens qu'il n'est pas possible de déterminer dans quelle mesure les changements intervenus sur le marché des capitaux permettront d'assurer définitivement le financement des projets annoncés.

*Le délégué aux possibilités de travail.*

## Constructions exécutées en 1963-1964 et constructions projetées en 1963-1965

**Tableau 1**  
**Répartition par catégories**  
**de travaux**

Catégories de travaux	Constructions exécutées				Constructions projetées							
	1963 En millions de francs	%	1964 En millions de francs	%	1964 = 100	1963 En millions de francs	%	1964 En millions de francs	%	1965 En millions de francs	%	1965 = 100
<b>Travaux publics<sup>1</sup></b>												
Routes (dont routes nationales)	1220,6 (478,4)	12,2 (4,8)	1415,5 (550,1)	12,1 (4,7)	116 115	1414,9 (508,1)	12,2 (4,4)	1562,6 (538,3)	11,3 (3,9)	1599,1 (591,0)	11,9 (4,4)	102 110
Génie civil	739,5	7,4	920,5	7,9	124	956,6	8,3	1133,8	8,2	1244,7	9,2	110
Logements	34,7	0,3	71,3	0,6	205	65,5	0,5	89,0	0,5	103,6	0,8	116
Bâtiments	1177,0	11,8	1391,4	12,0	118	1504,1	13,2	1870,3	13,5	1816,9	13,4	97
Total	3171,8	31,7	3798,7	32,6	120	3941,1	34,2	4655,7	33,5	4764,3	35,3	102
<b>Travaux privés<sup>2</sup></b>												
Logements	3567,8	35,7	4184,3	35,9	117	4257,4	36,9	5359,4	38,5	4968,6	36,9	93
Constructions industrielles	2580,3	25,8	2840,3	24,3	110	2750,2	23,9	2989,2	21,5	2825,0	20,9	95
Chemins de fer privés	40,6	0,4	52,6	0,4	130	46,8	0,4	53,3	0,4	49,1	0,4	92
Usines d'électricité privées	389,2	3,9	486,3	4,2	125	371,2	3,2	521,9	3,8	520,9	3,9	100
Autres constructions <sup>3</sup>	248,3	2,5	307,0	2,6	124	159,9	1,4	309,2	2,3	351,5	2,6	114
Total	6826,2	68,3	7870,5	67,4	115	7585,5	65,8	9233,0	66,5	8715,1	64,7	94
Total général	9998,0	100	11669,2	100	117	11526,6	100	13888,7	100	13479,4	100	97

<sup>1</sup> Travaux d'entretien compris.

<sup>2</sup> Sans les travaux d'entretien (estimation 400 millions de francs).

<sup>3</sup> Routes et canalisations privées, terrains de sport et piscines privées, garages, hôpitaux privés, etc.